

Référence : C.N.381.2025.TREATIES-XII.1.i (Notification dépositaire)

AMENDEMENTS À LA CONVENTION PORTANT CRÉATION DE
L'ORGANISATION MARITIME INTERNATIONALE

LONDRES, 8 DÉCEMBRE 2021

LUXEMBOURG : ACCEPTATION

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de
dépositaire, communique :

L'action susmentionnée a été effectuée le 17 juillet 2025.

Le 17 juillet 2025

